

Aliénation d'actions propres par Bekaert

Publication conformément à l'article 8:6, § 1 de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations

Le 14 mai 2020, la NV Bekaert SA ("Bekaert") a attribué gratuitement un total de 5 948 actions propres en dehors de la bourse aux anciens membres du Bekaert Group Executive dans le cadre du *Bekaert Share Matching Plan*. En conséquence, le nombre total d'actions détenues par Bekaert a diminué de 3 862 309 à 3 856 361.

Profil

Bekaert (bekaert.com) est à l'échelle mondiale leader sur ses marchés et leader technologique dans le domaine de la transformation et de revêtements de fil d'acier. En offrant de manière continue de la valeur ajoutée à nos clients de par le monde, nous nourrissons l'ambition d'être leur fournisseur préféré de produits et de solutions de fil d'acier. Bekaert (Euronext Bruxelles: BEKB) est une entreprise globale, employant 28 000 personnes dans le monde, ayant son siège en Belgique et réalisant un chiffre d'affaires global de €5 milliards.

Disclaimer

Le présent communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives. Ces déclarations reflètent les opinions actuelles de la direction concernant des événements futurs, et sont sujettes à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent conduire les résultats réels à être sensiblement différents de résultats ou de performances futurs exprimés par le présent communiqué de presse ou qui pourraient en être déduits. Bekaert fournit les informations reprises dans ce communiqué à la date d'aujourd'hui, et n'assume aucune obligation d'actualiser les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué à la lumière d'informations nouvelles, d'événements futurs ou autrement. Bekaert rejette toute responsabilité pour toutes déclarations faites ou publiées par des tiers, et n'assume aucune obligation de corriger des données, informations, conclusions ou opinions inexacts publiées par des tiers au sujet du présent ou de tout autre communiqué de presse diffusé par Bekaert.